

Guide Pratique des activités périscolaires

Ecole d'Eynesse

Année 2025/2026



Jours de fonctionnement : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h45 et de 16h15 à 18h30

Les accueils périscolaires (APS) répondent à un besoin de garde hors temps scolaire durant lesquels un certain nombre d'activités (ludiques, culturelles, éducatives ou sportives) sont proposées, pour éveiller l'enfant. Les élèves inscrits à l'école élémentaire pourront être accueillis par le service périscolaire tous les matins à partir de 7h30 à Eynesse et le soir à partir de 16h15. Durant le périscolaire, les fratries pourront être réunies sur Eynesse ou Les Lèves-et-Thoumeyragues. Il faudra au préalable **être inscrit auprès du service du bus** dont les inscriptions sont à faire auprès du SIVOS. Il sera nécessaire de faire la demande d'accueil de fratrie auprès de la coordinatrice périscolaire Ophélie DUCOS.

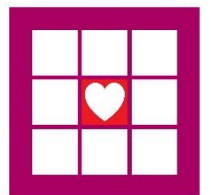
Au-delà des activités « classiques », les enfants pourront bénéficier de deux autres dispositifs

1) *Du sport au périsco (à partir du CP) : Le Lundi et mardi en fonction de l'affluence de 16h30 à 18h00*

- ↳ C'est une proposition de sport une fois par semaine (ou deux) sur Eynesse, encadrée par un éducateur sportif professionnel.
- ↳ Les objectifs sont :
 - Permettre aux enfants de découvrir et de s'initier à un certain nombre d'activités physiques et sportives (classiques et nouvelles)
 - Favoriser leur développement par une pratique sportive diversifiée.
- ↳ L'enfant **s'engage à minima sur l'entièreté d'un cycle. Libre choix aux enfants de faire le nombre de cycles qu'ils souhaitent : 18 places disponibles.**
- ↳ Cette activité ne génère pas de surcoût. Elle est incluse dans la tarification APS. Elle nécessite néanmoins que votre enfant soit inscrit sur le périscolaire ce jour-ci.
- ↳ Renseignement auprès du directeur périscolaire

2) *Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) à partir du CP*

- ↳ C'est un ensemble d'actions destinées à offrir l'appui et les ressources dont votre enfant a besoin pour réussir à l'école. Il favorise l'épanouissement de votre enfant et la réussite dans sa scolarité. Il désigne l'ensemble des actions qui visent à offrir aux côtés de l'École, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social.
- ↳ Les actions développées contribuent à l'égalité des chances et à la prévention de l'échec scolaire.
- ↳ Il sera animé le jeudi soir à partir par l'association « Cœur de Bastide » les informations seront communiquées à la rentrée.
- ↳ Contact : 44 rue Alsace Lorraine 33220 Ste Foy la Grande tel : 05 57 49 61 21
- ↳ contact@coeurdebastide.fr



Modalités d'inscription et de réservation

Depuis la rentrée 2023/2024 toutes les démarches s'effectuent donc en ligne via votre portail famille.

Prochaines dates de pré-inscriptions

- **Vacances d'Automne 2025** : Du lundi 22/09/2025 au dimanche 28/09/2025
 - **Vacances de fin d'année 2025 (ouverture du 22/12 au 24/12/2025)** : Du lundi 24/11/2025 au dimanche 30/11/2025
 - **Les Mercredis de Janvier à Avril 2025 pour la période du 07/01/2026 au 2/04/2026** : Du 08/12/2025 au 14/12/2025
- ⇒ **Les dates de pré-inscriptions 2026 seront communiquées dans l'onglet « actualités » du portail famille.**

Les pré-inscriptions sur le temps périscolaire

Il est obligatoire de réserver les plages horaires ou les jours de présence de votre/vos enfant(s) sur le portail Famille (mercredis, matin et/ou soir) Il sera possible d'annuler un ou plusieurs créneaux périscolaires soirs/ matins jusqu'au vendredi 14h précédant ladite semaine. A partir de la 5^{ème} **présence non réservée** sur le portail famille, une majoration sera appliquée en fonction du quotient familial. La CDC applique depuis 2024 une majoration mensuelle à partir de la 5^{ème} **absence non justifiée**.

Les pré-inscriptions sur les mercredis

Comme les années précédentes, des préinscriptions sur les journées des mercredis seront également demandées aux familles. Il sera bien entendu toujours possible d'annuler en respectant un délai de prévenance d'une semaine auprès du bureau enfance jeunesse.

Liste des pièces à déposer sur votre compte famille pour toute nouvelle création :

- ☒ Copie avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024
- ☒ Copie du livret de famille (parents et tous les enfants à charge)
- ☒ Copie assurance extra-scolaire 2025/2026 (Accueils de Loisirs et Périscolaires)
- ☒ Copie des vaccins (DT Polio, nom et prénom de l'enfants sur chaque page) ou certificat médical de contre-indication à la vaccination
- ☒ Merci de vérifier toutes les informations dans chaque onglet.

Pour la mise à jour du dossier merci de déposer la nouvelle assurance extrascolaire et le rappel des vaccins s'il a eu lieu.

tarifs mensuels rentrée					
Quotient Familial	FORFAIT			tarif à la séance	majoration (*)
	matin	soir	matin & soir		
Moins 350 €	7,20 €	10,40 €	17,50 €	1,05 €	10,50 €
350 à 599 €	8,40 €	11,60 €	18,80 €	1,20 €	11,28 €
600 à 799 €	9,60 €	12,80 €	20,20 €	1,30 €	12,12 €
800 à 1049 €	10,65 €	13,90 €	21,45 €	1,45 €	12,87 €
1050 à 1349 €	12,29 €	15,75 €	23,84 €	1,68 €	14,30 €
1350 à 1699 €	16,80 €	20,37 €	29,30 €	2,21 €	17,58 €
1700 à 2099 €	19,53 €	23,31 €	32,66 €	2,52 €	19,59 €
2100 à 2549 €	23,76 €	27,94 €	38,39 €	3,19 €	23,03 €
2550 à 3049 €	27,61 €	32,12 €	43,34 €	3,85 €	26 €
3050 € et plus	31,46 €	36,30 €	48,29 €	4,40 €	28,97 €

(*) Majoration mensuelle à partir de la 5^{ème} absence non justifiée
Séance Forfait déclenché à partir de la 6^{ème} séance.
Forfait Matin Soir après 6 séances matin et 6 séances soir

Répertoire 2025/2026

Bureau Enfance Jeunesse

Accueil : Muriel BORIE et Sandrine CORNUT au 05 24 24 23 88 ou à inscriptions-enfance@paysfoyen.fr

MAISON PETITE ENFANCE : 38, Rue Louis Pasteur 33220 SAINTE-FOY-LA-GRANDE
Tél 05 24 24 23 88

Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi 9h à 12h et de 13h30 à 16h

PERMANENCES A PELLEGRUE : Rue du Champ d'Eymet dans les locaux de l'accueil de loisirs les Z'intrépides. Certains lundis de 14h à 18h – Tél 05 56 61 33 23 ou 05 24 24 23 88
planning des permanences affiché sur la porte.

Coordinateur Périscolaire

Jean-Noël VACQUÉ au 07 77 26 60 38 ou à jn.vacque@paysfoyen.fr

Directeur Périscolaire Eynesse

Maxime THIÉBAUT au 07 75 26 07 33 ou à m.thibeaut@paysfoyen.fr

Directrice Périscolaire Les lèves et Thoumeyragues

Lisa TOURISSAUD au 07 76 04 34 75 ou à l.tourissaud@paysfoyen.fr

ALSH LES P'TITS POTES PINEUILH

Responsable : Yoann BERNARD au 05 57 46 58 03 ou 07 63 71 02 70 ou à y.bernard@paysfoyen.fr

Adjointe : Nathalie DUBUT au 06 63 77 73 80 62 ou à n.dubut@paysfoyen.fr

ALSH LES Z'INTREPIDES PELLEGRUE

Responsable : Alice VERGNIOL au 05 56 61 33 23 ou 06 23 52 27 53 ou à a.vergniol@paysfoyen.fr

Adjointe : Lisa TOURISSAUD au 07 76 04 34 75 ou à l.tourissaud@paysfoyen.fr

CLUB ADOS PELLEGRUE

Responsable : Othman BÉGARD 06 42 91 06 93 ou à o.begard@paysfoyen.fr

CLUB ADOS SAINTE FOY LA GRANDE

Responsable : Mehdi DEMORTIER 07 76 00 88 98 ou à m.demortier@paysfoyen.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS FOYEN

2 Avenue Georges Clemenceau 33220 Pineuilh 05 57 46 20 58
contact@paysfoyen.fr et <http://www.paysfoyen.fr>